



Paris, le 13 avril 2012

Déclaration préliminaire FORCE OUVRIÈRE au Comité Technique Ministériel du 13 avril 2012

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les représentants de l'administration,
Chers camarades,

A quelques jours de l'élection présidentielle, moment où nous étions habitués à voir l'administration s'engager dans une période de réserve, elle précipite la réunion des instances pour y passer en force des projets de textes aux enjeux importants :

- c'est le cas de textes qui, comme le projet de décret portant statut de VNF, remettent en cause en dernière minute des engagements d'une ministre qui, certes, a déjà abandonné le navire...
- c'est le cas de textes statutaires qui, comme le projet de décret relatif à la fusion des corps de catégorie B administratifs où des engagements pris il y a quelques jours ne se retrouvent pas en dernière minute !
- c'est le cas du projet de création du grand port maritime de la Réunion que son préfigurateur, à peine arrivé (cette semaine) doit mettre en place d'ici au ... 1^{er} juillet prochain !
- c'est le cas du projet de décret créant le parc national des Calanques, projet dont ignorions même l'existence il y a encore moins de quinze jours de cela...

L'administration aurait plutôt été plus inspirée d'éteindre les incendies allumés en tous sens.

C'est vrai du nouveau dispositif de dialogue social :

- où elle abandonne purement simplement les RZGE à eux mêmes, les laissant démêler les imbroglio qu'elle a créés de toutes pièces tant par son arrêté du 21 octobre 2011 que par son instruction du 13 janvier 2012,
- où elle a laissé en plan tout le volet relatif au droit syndical.

C'est vrai de la situation anxiogène dans laquelle elle abandonne ses agents :

- comme ceux qui, à la DDT de l'Indre, se sont vus confirmer par leur directeur qu'il avait pris la décision de fermer les pôles territoriaux (La Châtre, Le Blanc et Valencay) après avoir refusé ne serait-ce que d'en discuter préalablement avec les représentants des personnels,
- ou ceux du service de prévision des crues du bassin de la Dordogne que la DREAL Aquitaine a prévu, sans aucune concertation avec eux, de supprimer purement et simplement,
- et il en va de même de tous les types de services et organismes placés sous la tutelle du ministère où, à côté du CEREMA dont la création n'est pas sans inquiéter fortement, les agents d'un autre établissement public administratif -le Parc national de la Réunion- attendent depuis plus d'un an que soit enfin convoqué le comité technique.

Mais l'heure n'est pas au bilan. En aucun cas nous ne ferons le bilan de ce quinquennat.

Notre action nous l'avons toujours menée durant ces cinq années avec le seul objectif de défendre les agents, le Service public et plus globalement une certaine conception de la République sociale, forts de nos principes d'indépendance.

A la veille d'un scrutin majeur, nous ne nous départirons pas de cette position intangible.

Forts de cela nous serons toujours autant déterminés demain, quel que soit le pouvoir politique, à agir pour la défense et le renforcement du Service public et nous nous opposerons à toute politique d'austérité, déjà édictée sur le plan européen, qu'elle puisse être de droite ou de gauche ou à accompagnement syndical.

Je vous remercie.